

LE VIRUS DES INÉGALITÉS

Zoom sur la situation en France

Sous embargo jusqu'au 24 janvier 2021 à
23h59



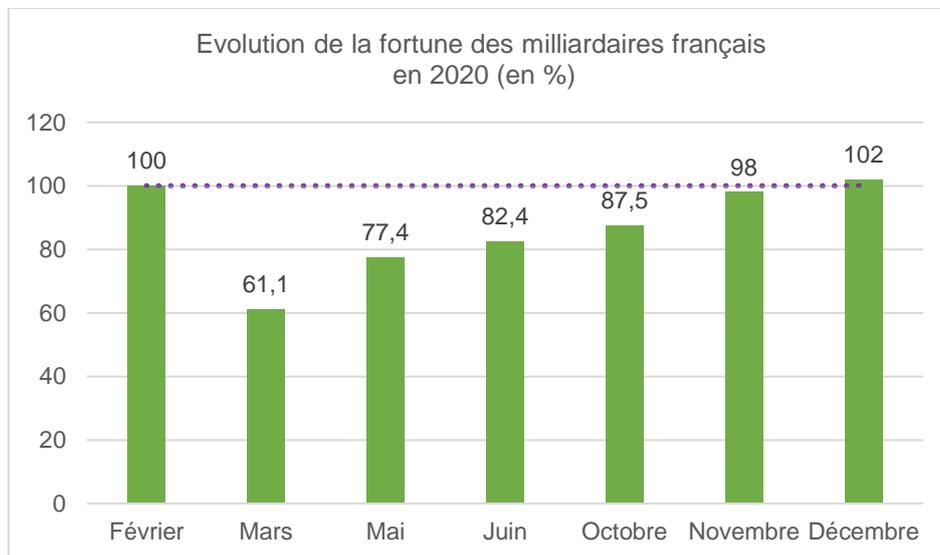
OXFAM
France

UNE CRISE QUI AGGRAVE LES INÉGALITÉS EXISTANTES

POUR LES MILLIARDAIRES FRANÇAIS-E-S, LA « CRISE » EST TERMINÉE

Les milliardaires français-e-s ont retrouvé leur niveau de richesse pré-pandémie en à peine 9 mois,¹ alors que dans le même temps l'économie française est à terre et qu'un million de personnes pourraient tomber dans la pauvreté selon les associations caritatives.

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DE LA FORTUNE DES MILLIARDAIRES FRANÇAIS en % (FEVRIER – DECEMBRE 2020)

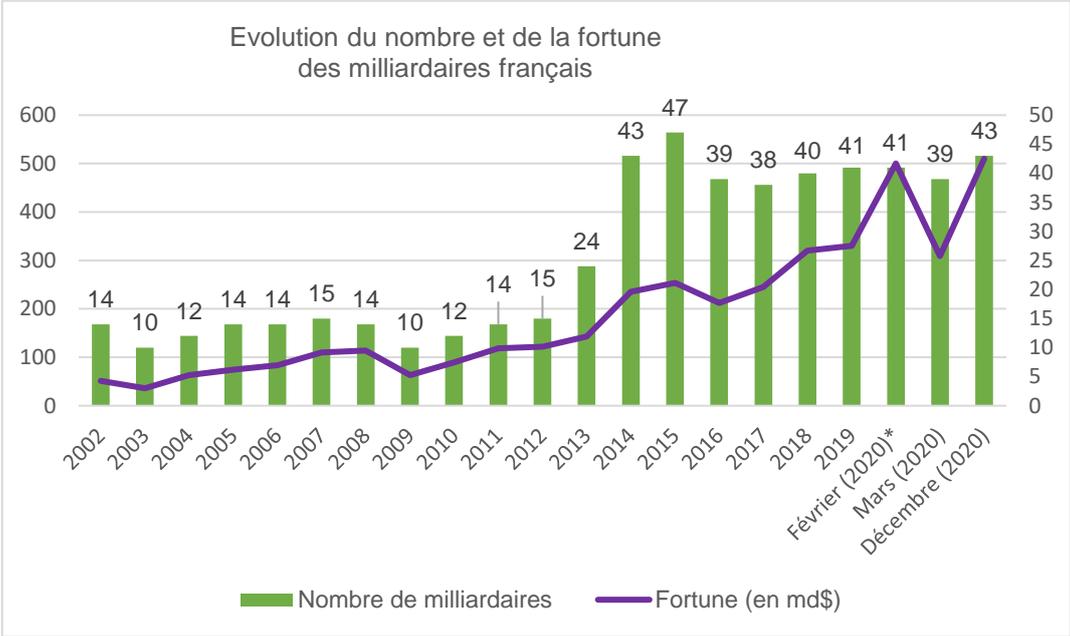


Depuis le pic de la crise, les milliardaires français-e-s ont bénéficié d'une reprise exceptionnelle puisqu'ils ont gagné 175 milliards d'euros entre mars et décembre 2020, dépassant ainsi leur niveau de richesse d'avant la crise. **C'est la 3ème plus forte progression, après les Etats-Unis et la Chine.** 175 milliards d'euros, c'est l'équivalent de deux fois le budget de l'hôpital public².

Dès juillet 2020, UBS annonçait un retour en force des milliardaires et soulignait la santé particulière des milliardaires français-e-s : alors que la fortune des milliardaires atteignait un nouveau sommet dans le monde en juillet 2020, avec 10 200 milliards de dollars cumulés³, on apprenait alors que la France était le pays où la richesse des milliardaires avait le plus progressé (+45% entre 2019 et 2020).

La France compte actuellement 43 milliardaires, c'est 4 fois plus qu'après la crise financière de 2008. Leur richesse cumulée s'élève à 510 milliards de dollars, c'est 8 fois plus qu'après la crise financière. **Sur les 43 milliardaires, plus de la moitié ont hérité de leur fortune, et seules 5 sont des femmes** : on est bien loin de la méritocratie et de l'égalité des chances.

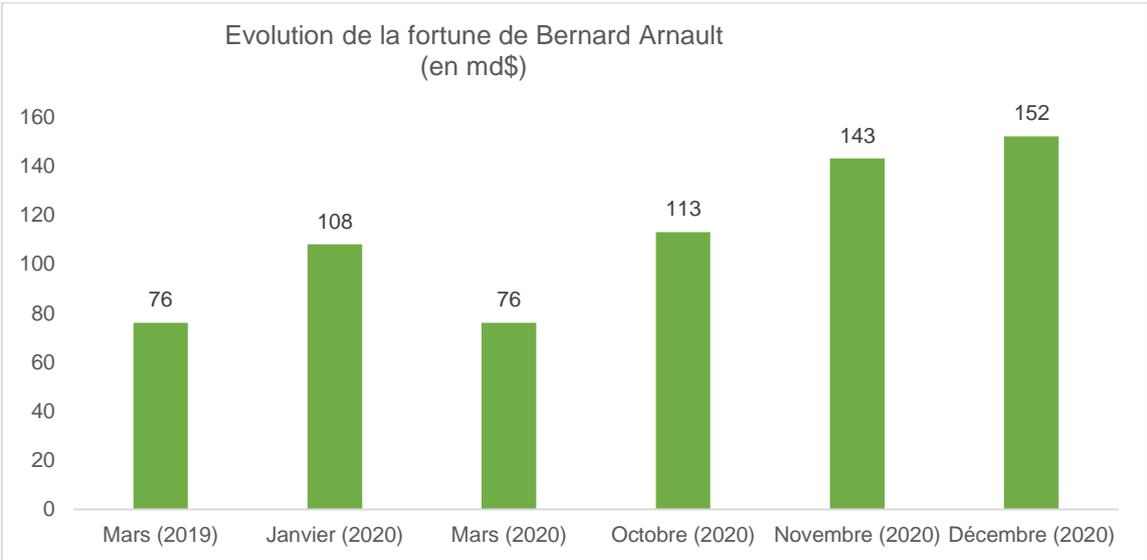
GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA FORTUNE DES MILLIARDAIRES FRANÇAIS



Février (2020)* : projection à partir des données du Crédit Suisse au 19 février portant sur les milliardaires français-e-s faisant parti du top 1000 mondial

Un homme incarne cette prospérité exceptionnelle des milliardaires : Bernard Arnault, PDG de LVMH. Il fait partie des quatre milliardaires de la planète qui ont connu les plus fortes augmentations de leurs fortunes entre mars et décembre 2020 (+76 milliards de dollars), après Elon Musk (+129 milliards de dollars), Jeff Bezos (+ 78,2 mds de dollars) et Zhong Shanshan (+76,6 milliards de dollars). La milliardaire française Françoise Meyer Bettencourt est n°10 dans ce classement.

GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DE LA FORTUNE DE BERNARD ARNAULT



Sur l'ensemble de l'année 2020, malgré la crise, la fortune de Bernard Arnault augmente de 44 milliards d'euros, soit un bond de 41%. Après le pic de la crise, sa fortune a doublé entre mars et décembre.

Si les milliardaires français-e-s s'en sortent si bien, comme si la pandémie n'avait pas existé, c'est en raison des choix politiques faits par le gouvernement et la Banque centrale européenne (BCE) pendant la crise. Au-delà d'un plan d'urgence de soutien à l'économie voté par le gouvernement français, la politique massive de rachats d'actifs de la BCE a ainsi eu pour effet de faire flamber les cours de bourses des entreprises malgré une économie en berne⁴.

Comme le décrit la banque UBS, « la fortune des milliardaires est largement corrélée à la performance boursière des entreprises dans lesquelles ils possèdent des participations. Depuis le mois de mars, les plans fiscaux d'urgence et les politiques monétaires ont permis une forte remontée des marchés financiers permettant à la fortune des milliardaires de retrouver, dès 2020, des niveaux supérieurs à 2019 ».⁵

LES INÉGALITÉS ET LA PAUVRETÉ REPARTENT À LA HAUSSE

Pendant que les milliardaires prospèrent et explosent des records, l'autre versant du tableau est beaucoup plus sombre. Selon les associations caritatives, la crise sanitaire aurait fait basculer dans la pauvreté un million de Français-e-s.⁶

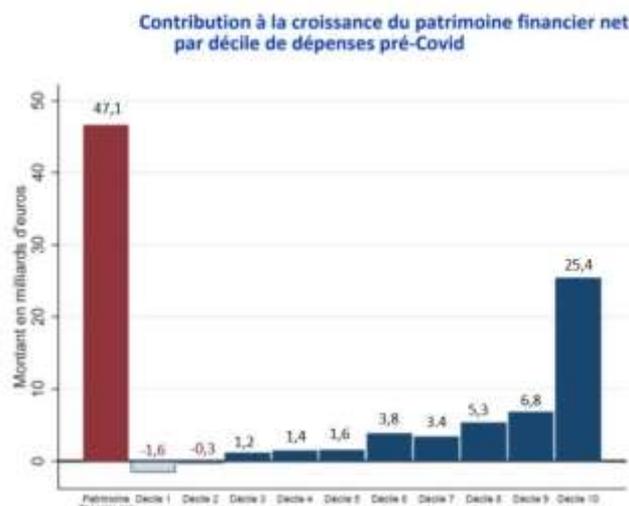
L'un des signes les plus frappants de cette crise est l'explosion de l'aide alimentaire : le nombre de bénéficiaires est estimé à plus de 8 millions de personnes à l'automne 2020, alors qu'il se situe autour de 5,5 millions en temps normal⁷, un chiffre déjà alarmant et en progression depuis 2008 où on comptait moins de 3 millions de bénéficiaires.

Autre signal fort : **le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) a fortement augmenté depuis le début de la crise sanitaire** (150 000 nouveaux bénéficiaires), pour atteindre 2,1 millions en octobre 2020, soit une augmentation de 8,5 % par rapport à octobre 2019⁸.

Les rapports du Secours catholique et de l'Observatoire des inégalités publiés à l'automne 2020 ont tiré la sonnette d'alarme et montré que les personnes en situation de pauvreté (monétaire mais pas seulement) ont été les premières victimes de la crise, des personnes qui s'en sortaient jusqu'alors mais qui se trouvaient déjà en situation de vulnérabilité : les travailleur-se-s précaires (contrats courts, intérim, temps partiel), les jeunes, mais aussi les personnes migrantes. Dans le Baromètre de la pauvreté Secours populaire/ Ipsos, un Français sur 3 déclare avoir subi une perte de revenu et 16 % des répondants enregistrent même une perte qu'ils qualifient d'« importante ». C'est le cas d'un tiers des ouvriers et de près d'un quart des personnes au bas de l'échelle des revenus (moins de 1 200 euros nets par mois)⁹.

L'évolution de l'épargne des Français-e-s depuis le début de la crise est aussi un bon indicateur des inégalités qui sont à l'œuvre. L'étude du Conseil d'Analyse Economique montre que les 20% des Français-e-s les plus pauvres ont vu leur épargne diminuer de près de 2 milliards d'euros pendant le premier confinement, alors que 10% des Français-e-s les plus riches voyaient leur fortune augmenter de plus de 25 milliards d'euros, soit plus de la moitié de l'augmentation de l'épargne de l'ensemble des Français-e-s sur la même période.

GRAPHIQUE 4 : Répartition par décile de l'épargne accumulée par les Français-e-s pendant la crise



Calculs du Conseil d'Analyse Economique (CAE) à partir de données du Crédit Mutuel Alliance Fédérale¹⁰

Dès septembre 2017, Oxfam avait sonné l'alerte en dénonçant des choix politiques, et notamment fiscaux, qui allaient faire augmenter les inégalités¹¹. Nous y sommes, et la crise économique engendrée par la pandémie va encore aggraver la situation, tant sur le plan des inégalités que de la pauvreté.

L'INSEE avait révélé en 2019 que les inégalités étaient reparties à la hausse dès 2018 et avaient connu la plus forte progression depuis 2010. L'indice de Gini a significativement augmenté pour atteindre 0,294. Le Fonds Monétaire international lui-même estime qu'un indice de Gini supérieur à 0.27 témoigne d'un niveau d'inégalités néfaste pour la croissance. L'INSEE nous apprenait aussi que la pauvreté était également en train de gagner du terrain : le taux de pauvreté a progressé de 14,1 % à 14,7% entre 2017 et 2018, ce qui signifie que 400 000 personnes ont basculé sous le seuil de pauvreté et que la France compte désormais 9,8 millions de pauvres.

Des choix fiscaux qui aggravent les inégalités

La crise intervient dans une tendance longue de mise sous pression du modèle social, victime de coupes budgétaires elles-mêmes causées par des réformes fiscales diminuant la contribution des plus aisés à l'effort commun.

Depuis 3 ans, plusieurs études et rapports parlementaires¹² ont démontré que la politique fiscale d'Emmanuel Macron aggrave les inégalités. La dernière étude de l'INSEE datant de septembre 2020 démontre que « l'effet positif de la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et la création d'un impôt forfaitaire sur le capital (la flat tax) est très concentré dans le haut de la distribution ». Les 10 % les plus riches obtiennent 79 % du gain total de niveau de vie induit par ces deux mesures fiscales tandis que le niveau de vie des 10% des Français.e.s les plus pauvres a baissé depuis le début du quinquennat, avec notamment la baisse des aides au logement¹³.

A cela s'ajoute une tendance de long terme qui consiste depuis 20 ans à recourir de manière croissante à des impôts dit « régressifs », comme la contribution sociale généralisée (CSG) ou la TVA, qui sont collectés à un taux unique quels que soient les revenus des contribuables¹⁴. Dans le même temps, les impôts progressifs comme l'impôt sur les sociétés sont considérablement réduits.

Ainsi dans le dernier classement d'Oxfam et Development Finance International¹⁵, **la France figure au 47ème rang sur l'indicateur fiscal**, loin derrière l'Australie, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande ou encore la Norvège.

LES OUBLIÉ-E-S DU PLAN DE RELANCE

Moins de 1% du plan de relance est dédié à la lutte contre la pauvreté, avec seulement 800 millions d'euros qui lui sont consacrés sur les 100 milliards au total, dont 533 millions d'euros réservés à la hausse exceptionnelle de l'allocation de rentrée scolaire (or, seuls 38 % des allocataires vivent sous le seuil de pauvreté)¹⁶

Si les mesures de chômage partiel ont constitué une réponse efficace pour limiter les impacts économiques de la crise pour les personnes en CDI, elles constituent une réponse inadaptée pour les autres (contrats courts, temps partiels subis, travail informel) dont une majorité de femmes sur-représentées dans ces emplois précaires et faiblement rémunérés, et pourtant en première ligne de la réponse à la crise.

Dans le même temps, le gouvernement a versé des milliards aux entreprises sans fixer aucune contrepartie contraignante, comme par exemple des revalorisations salariales pour les travailleur-se-s en première ligne, l'interdiction de verser des dividendes en temps de crise ou encore des mesures écologiques.

LES TRAVAILLEUR-SE-S PRÉCAIRES

Si le gouvernement a mis sur la table 30 milliards d'euros pour soutenir l'activité partielle et protéger les salarié-e-s – avec tout de même une baisse sensible de leur rémunération (sauf celles et ceux au SMIC) – aucun dispositif de même ampleur n'a été déployé pour protéger les travailleur-se-s précaires, celles et ceux qui ont des emplois instables, avec des contrats courts, à temps partiel, dont sont notamment friands les secteurs les plus frappés par la crise sanitaire : l'événementiel, la restauration, l'hôtellerie, le tourisme.

Le dernier « portrait social » de la France publié en novembre 2020 par l'INSEE indique que durant le premier confinement, **les pertes d'emplois ont touché d'abord les plus précaires**.¹⁷ En mars, les ruptures de périodes d'essai ont été multipliées par 2,5, tout comme les inscriptions à Pôle Emploi en raison de fins de missions d'intérim. Quant aux fins de CDD conduisant à une inscription à Pôle Emploi, elles ont alors augmenté de 27,5 %. Dans l'intérim, 715 000 emplois ont été supprimés en l'espace de quelques semaines.

Les mesures annoncées par le Gouvernement en avril et novembre 2020 - la prolongation des indemnités pour les chômeurs en fin de droits, une aide ponctuelle de 150 euros pour les bénéficiaires du RSA et de l'allocation de solidarité spécifique ainsi que pour un certain nombre de jeunes en situation précaire, et 100 euros par enfant pour les familles bénéficiant des APL

- sont jugées bien trop insuffisantes par les associations de lutte contre la pauvreté et les syndicats car elles n'empêcheront pas aux plus démunis de tomber dans la pauvreté tant la crise est forte et va durer.¹⁸

Enfin, l'aide de 900 euros annoncée pour les travailleur-se-s précaires qui travaillaient « significativement avant la crise » devrait arriver pour la première fois en février 2021 sur le compte des bénéficiaires, soit près d'un an après le début de la crise. Par ailleurs les conditions sont extrêmement restrictives, notamment le fait de justifier de 60% d'activité en 2019, ce qui n'est pas le cas pour les salarié-e-s en contrat stable et de longue durée. Selon la CGT, ce dispositif excluait 2 à 3 millions de précaires.

LES FEMMES, TOUJOURS LES GRANDES OUBLIÉES

Des inégalités criantes sur le marché du travail

La crise a un effet démultiplicateur des inégalités existantes, et en particulier des inégalités de genre. Les femmes sont les premières touchées par les impacts économiques de la crise car elles sont **sur-représentées dans les métiers les plus précaires et les moins bien rémunérés, ces métiers pourtant dits « essentiels » qui ont permis à la société de continuer à fonctionner**. Les assistant-e-s maternelles, les employé-e-s de maisons, aides à domicile et aides ménagères demeurent à plus de 95 % des femmes¹⁹, les aides-soignantes sont à 91% des femmes et 87% pour les infirmières. Elles sont 73% parmi les agent-e-s d'entretien, 76% parmi les caissier-e-s et des vendeur-e-s (76 % de femmes), et elles sont aussi 71 % parmi les enseignant-e-s.

Parmi les cinq millions d'emplois en temps partiel, 3,8 millions – soit 76 % – sont occupés par des femmes, une proportion qui s'est légèrement réduite depuis 2008 (elle atteignait alors 82 %). 29,3 % des femmes occupent un emploi à temps partiel, contre 8,4 % des hommes. Parmi les femmes en temps partiel subi, on compte 60 000 femmes cadres contre 120 000 ouvrières et 680 000 employées (données 2018).²⁰

Cette répartition entre les femmes et les hommes sur le marché du travail structure durablement les inégalités de salaires : les hommes gagnent 28,5% de plus que les femmes selon une récente étude de l'INSEE.²¹ A poste égal et compétences égales, l'écart de salaire est de 9%.

Les femmes qui ont continué à travailler « en présentiel » depuis le 1^{er} confinement subissent une forte charge émotionnelle liée à la Covid-19 : elles sont 18 % (14 % pour les hommes) à subir des agressions verbales en lien avec la crise et surtout 42 % (26 % chez les hommes) à devoir gérer des conflits ou des personnes en détresse²².

Les mères isolées

Les mères célibataires font partie des personnes les plus frappées par la crise à cause de leur situation familiale mais aussi par le fait qu'elles sont surreprésentées dans les contrats précaires et les emplois mal payés et donc déjà en situation de vulnérabilité. Les mères isolées travaillent plus souvent en temps partiel subi (42 %), deux fois plus que les femmes en couple²³

Selon l'INSEE, en France, plus d'une famille monoparentale sur trois (35 %) vit sous le seuil de pauvreté, ce qui représente 2,3 millions de personnes pauvres, mais 85 % de ces familles

ont des mères à leur tête²⁴. En décembre 2018, dans un rapport sur les « travailleuses pauvres » en France, Oxfam France rappelait que parmi les mères célibataires qui travaillent, plus d'une sur quatre est pauvre²⁵.

Les mères isolées sont (avec les hommes seuls) le type de ménage le plus fréquemment rencontré dans les accueils du Secours Catholique selon leur dernier rapport : elles représentent près d'un quart des ménages rencontrés en 2019 (et une femme sur trois rencontrées).²⁶ Elles constituent parallèlement le type de ménage le plus sensible à la pauvreté : leur part est trois fois plus importante dans les accueils que dans la population générale²⁷. La moitié des mères isolées étrangères ont un niveau de vie inférieur à 600€ par mois, 85% des mères isolées étrangères et leurs enfants vivent ainsi sous le seuil d'extrême pauvreté.

Angle mort des politiques publiques

La pauvreté des femmes, et notamment des mères isolées, est un angle mort des politiques publiques. Si la présence de nombreuses femmes dans les mobilisations de Gilets jaunes a permis de rendre visible cette réalité, les mesures annoncées par le gouvernement – réforme sur le recours de pensions alimentaires impayées, allocation de soutien familial seulement valorisée de 0,3%, annonce de 30 000 places en crèches - sont un grain de sable par rapport à l'ampleur du problème et ne permettront pas de changer la vie de ces femmes pauvres ou en risque de pauvreté. Le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age estime qu'il manque actuellement 350 000 places en crèche, quand depuis 2018, le gouvernement n'en a ouvert que 4260 selon la Caisse nationale des Allocations familiales²⁸.

LES JEUNES EN PREMIÈRE LIGNE DE CETTE CRISE

Les jeunes font partie des personnes qui payent un très lourd tribut de cette crise sanitaire et économique. Là encore, c'est un **public qui se paupérise depuis les années 2000**. Avant la crise, un jeune sur dix était en situation de précarité.²⁹

Dans son dernier rapport (novembre 2020), l'Observatoire des inégalités montre qu'entre 2002 et 2018, le taux de pauvreté des 18 à 29 ans a progressé de plus de 50 % et que parmi les 5 millions de pauvres décomptés en France en 2017, près la moitié a moins de 30 ans (51,6%).

Les 18-24 ans travaillent aussi davantage avec un contrat précaire ou sans contrat de travail (38 % contre 13 % de la population française)³⁰, ils sont de ce fait fortement impactés par les pertes d'emplois liées à la crise et passent entre les mailles du filet des mesures de chômage partiel. Une étude de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), effectuée après le premier confinement, indique que 33 % des étudiant-e-s interrogé-e-s ont rencontré des difficultés financières pendant cette période. Parmi eux, 23 % n'ont pas mangé à leur faim, 19 % ont dû se restreindre sur les achats de première nécessité³¹.

Dans ce contexte, les aides d'urgence importantes déployées par le gouvernement doivent être soulignées mais elles ne sauraient être suffisantes face au problème structurel de la pauvreté des jeunes en France, et restent des mesures conjoncturelles alors qu'il faudrait des mesures de long terme. Par ailleurs, les jeunes en situation de précarité sont l'angle mort de la réponse gouvernementale, beaucoup d'entre eux passent à travers la raquette des aides exceptionnelles. Ces dernières n'ont pas fonctionné pour les jeunes sans domiciles ou hébergés chez des tiers (y compris la famille).

La crise a mis en lumière des problèmes structurels. Pour y faire face, de nombreuses organisations réclament une extension des minima sociaux pour les jeunes de moins de 25

ans via l'extension du RSA aux 18-25 ans ou via une garantie jeunes vraiment universelle et conçue comme un droit (allocation avec un accompagnement financé). La France est l'un des derniers pays européens à ne pas assurer des minima sociaux pour les jeunes de 18 ans.³²

DES MIGRANT.E.S DANS LA MISÈRE

Avant la crise, près d'une personne sur deux accueillie par les services de lutte contre la précarité du Secours Catholique n'était pas française. Une proportion en hausse ces dernières années alors même que la proportion d'étrangers résidant en France est relativement stable.³³

La crise a frappé de plein fouet les exilé-e-s vivant en France. Une étude réalisée par Médecins sans frontière en Île de France auprès de personnes en situation de précarité, en majorité des migrant-e-s révélait qu'une personne sur deux aurait été infectée par le coronavirus, des taux de prévalence particulièrement élevés.³⁴ La restriction de l'Aide Médicale d'Etat par le gouvernement un an avant la crise (délai de carence, réduction des droits), combinée des situations où la promiscuité était la plus forte, c'est-à-dire quand la personne doit partager chambre, douches et cuisine avec plusieurs autres personnes ont été des facteurs importants dans la circulation active du virus. Pour les exilé-e-s sans statut légal en France, le confinement a aussi été synonyme d'arrêt de l'activité économique, renforçant la grande précarité de cette population.

En Europe, le Portugal a adopté une approche radicalement différente en régularisant temporairement les personnes sans-papiers pendant la crise, leur permettant d'avoir accès à une protection sanitaire et économique.³⁵

RETOUR AU BUSINESS AS USUAL

Le gouvernement prétend faire du plan de relance un outil majeur pour rendre notre économie plus durable mais à ce stade il refuse d'imposer des conditionnalités aux entreprises en échange des aides qui leur seront versées et aux baisses d'impôts qui leur seront accordées.

Des dividendes versés malgré la crise.

Pendant ce temps, plusieurs grands groupes ont décidé de verser coûte que coûte des dividendes à leurs actionnaires malgré la crise. C'est le cas de 23 entreprises du CAC 40. Malgré les appels à la modération du gouvernement, le CAC 40 aura versé 36 milliards de dividendes pendant la crise.

Ce choix s'inscrit dans une dynamique de long terme qu'Oxfam France a décrit dans un rapport sur le CAC40 en juin 2020³⁶ : depuis 10 ans, un quart du CAC 40 a versé plus de dividendes qu'il n'a fait de bénéfices, puisant dans les réserves pour payer ses actionnaires. Sanofi, par exemple, a pris la décision en plein cœur de la crise de verser l'ensemble des 2,8 milliards d'euros de bénéfices réalisés en 2019 à ses actionnaires et de puiser 1 milliard d'euros supplémentaire dans ses réserves pour verser, au final, près de 4 milliards d'euros à ses actionnaires.

Pas de contreparties sociales et écologiques

Malgré une demande largement portée par la société civile (syndicats et ONG) et l'opinion publique (pour 8 Français-e-s sur 10, les plans de relance doivent être l'occasion d'imposer des contreparties aux entreprises afin qu'elles s'engagent dans la transition écologique et réduisent leur empreinte carbone³⁷), le gouvernement et la majorité ont refusé tous les amendements au projet de loi finances 2021 qui demandaient des contreparties écologiques, sociales et fiscales aux aides publiques et à la baisse inédite des impôts de production. Cette décision s'apparente à **un chèque en blanc offert aux entreprises pour leur permettre de revenir au « business as usual », un modèle économique qui crée des inégalités phénoménales au prix d'émissions carbone hors de contrôle**. La majorité a finalement voté un amendement « gadget », qui fixe des contreparties écologiques non contraignantes pour les petites entreprises, tout en épargnant les grandes entreprises.

L'après-crise ou la tentation du monde d'avant

Face à la crise, le gouvernement promettait dès le mois de mars de mobiliser les moyens de l'Etat, « quoi qu'il en coûte » avec notamment un dispositif avancé de chômage partiel. Depuis, le ton a évolué. Il faudra payer les dépenses, mais pour le gouvernement, pas question de faire contribuer les plus aisés. Du gouverneur de la Banque de France au Ministre de l'économie, on estime nécessaire la mise en place de réformes structurelles, comme la réforme des retraites ou de l'assurance chômage afin de diminuer la dette.

Cette approche est pourtant largement critiquée, y compris par l'économiste en chef de l'OCDE qui appelle à investir de l'argent public dans les secteurs essentiels sur les prochaines années sans se soucier du niveau d'endettement. En filigrane, c'est bien le modèle de relance qui est au cœur des discussions : relancer un modèle économique défaillant, basé sur la croissance du PIB, ou construire un modèle économique plus juste et plus durable. Selon un sondage Oxfam-Kantar, paru en décembre 2020, seuls 12% des Français-e-s souhaitaient que le gouvernement se concentre coûte que coûte sur la relance du PIB. A contrario, 49% des Français-e-s interrogé-e-s souhaitaient profiter de la relance pour réduire les inégalités et s'attaquer au changement climatique.

CONSTRUIRE UN MONDE D'APRÈS DÉSIRABLE

Le 13 avril dernier, Emmanuel Macron appelait de ses vœux à refonder un modèle économique plus juste. Si la deuxième vague a fait repasser l'urgence sanitaire au premier plan, il ne faut pas répéter les erreurs de la crise de 2008 et relancer un modèle économique qui sert les intérêts d'une minorité aisée au détriment de la majorité de la population. Oxfam France appelle le gouvernement à répondre à l'urgence économique pour les plus précaires et à refonder un modèle économique permettant de garantir les besoins essentiels de la population tout en tenant compte des limites planétaires.

Des mesures d'urgence pour ne laisser personne sur le bord de la route

1. **Relever dès à présent les minima sociaux et les étendre aux 18-25 ans, et assurer le financement l'accompagnement des personnes.**
2. Financer les mesures d'urgence via une **contribution exceptionnelle des plus hauts patrimoines** précédant une refonte de l'impôt sur la fortune.

Un nouveau modèle économique plus juste et plus durable

1. **Réinventer l'Etat providence en renforçant les services** publics pour assurer les services essentiels à la population : sortir de la logique budgétaire pour investir dans la santé et l'éducation pour lutter contre les inégalités.
2. **Revaloriser dès cette année le salaire minimum dans toutes les branches de métiers, à commencer par les métiers du secteur du soin** (social et santé), majoritairement occupés par des femmes, qui ont été en 1ère ligne.
3. **Des contreparties sociales et écologiques pour les grandes entreprises** afin de créer un modèle économique qui partage mieux la richesse tout en tenant compte des limites de la planète :
 - Un plan de transformation écologique de l'entreprise contraignant qui permette d'aligner son modèle économique avec les objectifs de l'accord de Paris ;
 - Un encadrement des dividendes pour favoriser l'investissement dans la transition bas carbone ;
 - Un écart de salaires maximum au sein des grandes entreprises pour reconnaître justement l'utilité sociale du travail de chacun ;
 - Un renforcement de la présence de salarié-e-s au sein des instances de décision.
4. **Mettre en place un « budget vert et juste »** : une évaluation annuelle de l'impact des mesures budgétaires sur le pouvoir d'achat des ménages, des 1% les plus pauvres aux 1% les plus riches, mais aussi sur les engagements climatiques de la France.

Une fiscalité juste pour financer ce nouveau modèle économique

1. **Rétablir une fiscalité plus juste sur les plus aisés** via la réintroduction d'un impôt sur les grandes fortunes pérenne, tenant compte des failles du précédent dispositif, la suppression du Prélèvement forfaitaire unique pour aligner la fiscalité du capital sur la fiscalité du travail et une remise à plat de l'impôt sur le revenu pour le rendre plus juste, plus progressif et plus lisible, notamment via l'ajout de nouvelles tranches d'impositions sur les plus hauts revenus ;
2. **Supprimer les niches fiscales néfastes au climat et celles qui bénéficient disproportionnellement aux plus aisés, aux grandes entreprises.**
3. **Lutter efficacement contre l'évasion fiscale et mettre un terme à la course au moins-disant fiscal**, notamment via une réforme de l'impôt sur les sociétés permettant d'imposer les grandes entreprises là où elles ont une activité économique réelle et l'introduction d'un taux d'imposition minimum effectif juste, applicable par pays, sans exception.

NOTES

Les sources en ligne ont été consultées le 28 janvier 2021.

¹ Calcul réalisé à partir des données du Crédit Suisse sur l'évolution de la fortune du top 1000 mondial pendant la crise, dont 28 milliardaires français (soit 70% des milliardaires français au moment de la crise). Voir note méthodologique

² « Dans les entrailles budgétaires de l'hôpital public », Pour l'Eco : <https://www.pourleco.com/en-vrai/la-fabrique-de-leco/dans-les-entrailles-budgetaires-de-lhopital-public>

³ Etude publiée par la banque UBS et le cabinet conseil Price Water House Coopers, « Riding the storm », 2020 : <https://www.pwc.ch/en/publications/2020/UBS-PwC-Billionaires-Report-2020.pdf>

⁴ La flambée des cours de bourses est un effet collatéral des politiques de rachats d'actifs qui répond au mandat de la Banque centrale : maintenir le taux d'intérêt de long terme le plus bas possible afin de soutenir la demande agrégée et garantir la stabilité des prix. Mais une telle politique a pour résultat une forte augmentation des inégalités. Voir Anne-Laure Delatte, « Ce que 2020 a fait à l'économie », Le Grand Continent, 2020 : <https://legrandcontinent.eu/fr/2020/12/30/ce-que-2020-a-fait-a-leconomie/>

⁵ Etude publiée par la banque UBS et le cabinet conseil Price Water House Coopers, « Riding the storm », 2020 : <https://www.pwc.ch/en/publications/2020/UBS-PwC-Billionaires-Report-2020.pdf>

⁶ Le Monde, « Covid-19 : la crise sanitaire a fait basculer un million de Françaises et de Français dans la pauvreté », octobre 2020 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/un-million-de-nouveaux-pauvres-fin-2020-en-raison-de-la-crise-due-au-covid-19_6054872_3224.html

⁷ Le Monde, « L'Europe vient à point nommé financer l'aide alimentaire en France », novembre 2020 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/11/02/l-europe-vient-a-point-nomme-financer-l-aide-alimentaire-en-france_6058245_3224.html

⁸ DREES, décembre 2020 : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/plus-de-2-millions-d-allocataires-du-rsa-fin-octobre-2020-mise-en-place-d-un>

⁹ Baromètre IPSOS – Secours populaire, septembre 2020 : <https://www.secourspopulaire.fr/barometre-ipsos-spf-2020-la-precarite-depuis-la-covid-19>

¹⁰ Conseil d'Analyse Economique, Dynamiques de consommation dans la crise : les enseignements en temps réel des données bancaires, octobre 2020 : <https://www.cae-eco.fr/dynamiques-de-consommation-dans-la-crise-les-enseignements-en-temps-reel-des-donnees-bancaires>

¹¹ Rapport Oxfam France, « Réforme fiscale : les pauvres en paient l'impôt cassé », septembre 2017 : https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file_attachments/rapport_oxfam_reforme_fiscale_les_pauvres_en_paient_limpot_casse.pdf

¹² OFCE, Institut des politiques publiques (IPP), l'INSEE, rapports parlementaires. Les impacts du Budget 2020 sur les ménages et les entreprises, Institut des Politiques Publiques, 15/10/2019 : <https://www.ipp.eu/actualites/resultats-les-impacts-du-budget-2020-sur-les-menages-et-les-entreprises-ipp-cepremap/> Rapport de la commission des finances du Sénat, Sénat, Octobre 2019 : <https://www.senat.fr/rap/r19-042-1/r19-042-11.pdf>

¹³ INSEE, « Effets des réformes 2018 de la fiscalité du capital des ménages sur les inégalités de niveau de vie en France », septembre 2020 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4652339>

¹⁴ La TVA est la première recette fiscale de l'Etat, en augmentation de 25% depuis 2000. Quant à la CSG – une taxe pesant proportionnellement plus sur les plus précaires – ses recettes ont augmenté de 370%

¹⁵ Le classement ERI, développé par Oxfam et Development Finance International, classe 158 pays sur la base d'un indice qui évalue les politiques publiques dans trois domaines considérés comme essentiels pour réduire les inégalités : le niveau de dépenses sociales pour l'accès aux services publics, la progressivité de l'impôt, et les droits du travail.

¹⁶ La Tribune, « Pauvreté : France stratégie tire la sonnette d'alarme », septembre 2020 : <https://www.latribune.fr/economie/france/pauvrete-france-strategie-tire-la-sonnette-d-alarme-858824.html>

¹⁷ INSEE, France : Portrait Social, Edition 2020 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797670?sommaire=4928952>

¹⁸ Fondation Abbé Pierre, octobre 2020 : <https://www.fondation-abbepierre.fr/actualites/personne-ne-doit-rester-sur-le-bord-de-la-route>

¹⁹ Une étude du ministère du Travail détaille les raisons du choix du temps partiel : 30 % des femmes déclarent être dans ce cas faute d'avoir trouvé un temps plein. Parmi les 70 % restantes, 33 % ont opté pour le temps partiel « pour s'occuper des enfants ou d'un autre membre de la famille », 16 % pour « disposer de temps libre ou faire les travaux domestiques » et 5,7 % pour des raisons de santé. Une partie des femmes sont dans cette situation car elles n'ont pas d'autres solutions du fait du manque de places d'accueil de jeunes enfants ou de l'inégal partage des tâches domestiques. « Ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes : quels liens avec le temps partiel ? »

²⁰ Centre d'Observation de la société, « La précarité au travail frappe surtout les jeunes et les milieux populaires », avril 2019 <http://www.observationsociete.fr/ages/jeunes/precarite-jeunes-populaires.html>

²¹ INSEE, « Écarts de rémunération femmes-hommes : surtout l'effet du temps de travail et de l'emploi occupé », juin 2020 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4514861>

-
- ²² The Conversation, Travailler au temps du Covid-19 : les inégalités femmes-hommes en chiffres : <https://theconversation.com/travailler-au-temps-du-covid-19-les-inegalites-femmes-hommes-en-chiffres-140589>
- ²³ Observatoire des inégalités, « Portrait social des familles monoparentales », 2017 : <https://www.inegalites.fr/Famille-monoparentale-rime-souvent-avec-pauvrete>
- ²⁴ INSEE, Pauvreté selon le type de ménage et le seuil, septembre 2020 : [Pauvreté selon le type de ménage et le seuil | Insee](https://www.insee.fr/fr/statistiques/140589)
- ²⁵ Oxfam France, « Travailler et être pauvre : les femmes en première ligne », Décembre 2018 : https://www.oxfamfrance.org/wpcontent/uploads/2018/12/Rapport_OXFAM_Pauvrete_au_travail_femmes_en_premiere_ligne-2.pdf
- ²⁶ Secours catholique, « Etat de la pauvreté en France 2020 », novembre 2020 : <https://www.secoures-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rs20-bd.pdf>
- ²⁷ Secours catholique, « Etat de la pauvreté en France 2020 », novembre 2020 : <https://www.secoures-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rs20-bd.pdf>
- ²⁸ L'Obs, « Oui, on peut éradiquer la pauvreté des mères célibataires », novembre 2020 : <https://www.nouvelobs.com/social/20201128.OBS36718/oui-on-peut-eradiquer-la-pauvrete-des-meres-celibataires.html>
- ²⁹ Observatoire des Inégalités, Août 2020 : https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-augmente-chez-les-plus-jeunes-mais-n-epargne-pas-les-plus-ages?id_theme=21
- ³⁰ INSEE, février 2019 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3712196>
- ³¹ Observatoire national de la vie étudiante, septembre 2020 <http://www.ove-national.education.fr/enquete/la-vie-detudiant-confine/>
- ³² Collectif Alerte (2019), « Note de positionnement pour un revenu minimum garanti », juillet 2019 : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/contribution_alerte_-_19_juillet_2019.pdf
- ³³ Secours Catholique, 2020, « Etat de la pauvreté en 2020 », novembre 2020 : <https://www.secoures-catholique.org/actualites/etat-de-la-pauvrete-en-france-2020>
- ³⁴ Médecins sans frontières, 2020, « Covid-19 : une enquête épidémiologique révèle une sur-contamination dans des lieux de regroupement de personnes en grande précarité en Ile-de-France » : <https://www.msf.fr/communiques-presse/covid-19-une-enquete-epidemiologique-revele-une-sur-contamination-dans-des-lieux-de-regroupement-de-personnes-en-grande>
- ³⁵ Courrier international (2020), « Le Portugal régularise temporairement ses immigrés pour les protéger du covid-19 » <https://www.courrierinternational.com/article/pandemie-le-portugal-regularise-temporairement-ses-immigres-pour-les-protger-du-covid-19>
- ³⁶ Oxfam France, « CAC40 : des profits sans lendemain ? », juin 2020 : <https://www.oxfamfrance.org/communiques-de-presse/cac40-des-profits-sans-lendemain-nouveau-rapport-doxfam/>
- ³⁷ Sondage Oxfam France-Kantar, décembre 2020 : <https://www.oxfamfrance.org/communiques-de-presse/un-nouveau-sondage-oxfam-france-kantar-revele-la-priorite-de-laction-climatique-pour-les-francais%2%b7es-et-leurs-attentes-vis-a-vis-du-gouvernement/>

© Oxfam France Janvier 2021.

Ce document a été rédigé par Pauline Leclère, responsable de campagne « Justice fiscale et inégalités » à Oxfam France. Oxfam France remercie Quentin Parrinello, Marie Véron et Nicolas Vercken pour leur assistance dans sa réalisation.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

OXFAM FRANCE

Oxfam France est membre de la confédération internationale Oxfam, un réseau de 19 organisations de solidarité internationale qui travaillent ensemble dans plus de 90 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté, aux injustices et aux inégalités. En France, Oxfam mène depuis plus de 20 ans des campagnes de mobilisation citoyenne et de pression sur les décideurs politiques. Elle contribue également aux actions humanitaires d'urgence et aux projets de développement du réseau, en collaboration avec des partenaires et des alliés dans le monde entier.

62 bis avenue Parmentier – 75011 Paris 00 33 1 56 98 24 40 – info@oxfamfrance.org

Contact Presse : Pauline Leclère – pleclere@oxfamfrance.org – 07 69 17 49 63